



p.2

**«Les réformes économiques occupent une place importante et axiale dans le programme présidentiel»**

LA SOUS-SECRÉTAIRE D'ETAT AMÉRICAINE DÈS MERCREDI À ALGER

# Guerre en Ukraine, l'Algérie à l'épreuve de sa neutralité !



© Photo : D.R

**L'Algérie ne veut surtout pas s'en mêler, et elle l'a clairement démontré. Lors du vote massif organisé par l'Organisation des Nations unies (ONU), mercredi dernier, pour exiger de la Russie l'arrêt de la guerre en Ukraine, l'Algérie a préféré s'abstenir, ce qui a surpris les médias étrangers qui se sont interrogés sur les raisons de cette abstention marquée, allant même jusqu'à creuser dans l'historique des relations algéro-russes durant les années 90 dans le but de trouver une explication à cette «neutralité».**

p.4

SELON LE DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION DU MINISTÈRE DES AE

## **1.400 ALGÉRIENS ONT FUIT L'UKRAINE VERS LES PAYS VOISINS**

p.4

### EMPLOI ET INVESTISSEMENT

**LES JEUNES SE TOURNENT PLUS VERS LE COMMERCE, LA RÉPARATION AUTOMOBILE ET LES TRANSPORTS**

p.3



### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Le budget global de fonctionnement atteint le seuil de 400 milliards de dinars**

p.3

**FAF**

**Abdelkrim Bira annonce son retrait de la DEN**

Le directeur des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne de football (FAF), Abdelkrim Bira a annoncé dimanche sa décision de se retirer de son poste, moins d'un mois après sa désignation, pour des raisons liées à sa «conscience professionnelle», selon ses déclarations.

**ETABLISSEMENTS PHARMACEUTIQUES**

**70 mises en demeure pour non-respect des dispositions des réquisitions**

Un total de 70 mises en demeure ont été adressées à des établissements pharmaceutiques de distribution pour non-respect des dispositions des réquisitions visant à garantir l'approvisionnement continu en médicaments anti-Covid-19, a indiqué dimanche le ministère de l'Industrie pharmaceutique (MIPH) dans un communiqué.



**COOPÉRATION**

**Le ministre de la Justice en visite au Royaume d'Arabie saoudite**

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi a entamé dimanche une visite au Royaume d'Arabie saoudite pour le renforcement des moyens de coopération bilatérale et l'échange d'expertises.

Aïmene Benabderrhmane à la Conférence nationale des start-ups :

## «Les réformes économiques occupent une place importante et axiale dans le programme présidentiel»

**Le Premier ministre, Aïmene Benabderrhmane, a affirmé que les mesures prises au profit du secteur des start-ups, qui sont une première en Algérie, visaient à aplanir les obstacles entravant les projets innovants dans notre pays et à attirer des connaissances permettant de mettre en place une économie basée sur la connaissance dans notre pays.**

«Parallèlement aux réformes politiques entamées par le président de la République depuis son investiture à la tête du pays et l'opération de renouvellement des institutions de l'Etat algérien, les réformes économiques occupent une place importante et axiale dans le programme présidentiel», a-t-il indiqué.

S'exprimant à l'ouverture des travaux de la 2<sup>ème</sup> édition de la Conférence nationale des start-ups «Algeria Disrupt 2022», organisée par les services du ministère délégué chargé de l'économie de la connaissance et des start-ups au Centre international de conférences Abdellatif Rahal à Alger, le Premier ministre a fait remarquer que l'Algérie vit aujourd'hui des mutations multidimensionnelles. Annonçant, à l'occasion, de nouvelles mesures incitatives au profit des start-ups devant renforcer les acquis du secteur durant les deux dernières années.

Lui succédant, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-ups, Yacine El Mahdi Walid, a, pour sa part, mis en avant le développement réalisé dans l'environnement des start-ups qui a connu, a-t-il dit, une amélioration notable durant les dernières années, tant au niveau des cadres juridiques et réglementaires qu'au niveau des mécanismes d'appui et de financement mis en place par l'Etat. Faisant cas, au passage, de nouvelles mesures au profit des start-ups et des incubateurs. A l'instar, a-t-il poursuivi, d'un mécanisme relatif à la prise en charge des frais inhérents aux brevets d'invention et à la propriété intellectuelle qui s'inscrit dans le cadre des instructions données par le président de la République lors du Conseil des ministres. Et d'un nouveau programme au profit des porteurs de projets innovants pour bénéficier d'accompagnement finan-



■ Benabderrhmane : «De nouvelles mesures incitatives au profit des start-ups devant renforcer les acquis du secteur durant les deux dernières années». (Photo: D.R.)

cier et d'incubateurs répartis sur le territoire national. De son côté le directeur des start-ups et des

structures de soutien au ministère délégué, Noureddine Ouadah, est revenu sur les travaux du

**Nourredine Ouadah, directeur des start-ups :**

**«Une cartographie pour identifier les lacunes et les points forts»**

Le directeur des start-ups et des structures de soutien chargé de l'économie du savoir et des entreprises émergentes, au ministère délégué, auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-ups, Noureddine Ouadah, a indiqué, hier dimanche, à Alger, que depuis le lancement du nouveau système, plus de 750 start-ups ont reçu la marque «innovation», dont, a-t-il dit, 38 incubateurs d'entreprises, le reste étant entre une entreprise émergente ou une entreprise innovante. Considérant que c'est un bon départ pour ce nouveau système conçu et organisé après la création du ministère. «70 d'entre-elles ont réussi à convaincre le Fonds national d'investissement pour financer leurs activités», a-t-il fait savoir.

Intervenant sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale dont il était l'invité de l'émission «La matinale», Noureddine Ouadah a fait état d'une cartographie qui nous permet, a-t-il fait remarquer, d'identifier les lacunes et les points forts dans n'importe quel secteur d'activité à l'échelle nationale. Mettant en avant l'importance du Comité National d'Attribution des Labels qui constitue une étape importante dans le nouveau système qui nous a permis d'établir une carte en constante évolution.

Un nouveau système, a poursuivi l'invité de l'émission «La matinale» de la Chaîne I de la Radio algérienne a été adopté par le Comité national chargé d'attribuer la note «entreprise en démarrage». Ce Comité, a observé Noureddine Ouadah, fonctionne d'une manière numérique différente de ce qu'il était auparavant. Citant le renforcement de sa composante en y introduisant le secteur de l'industrie pharmaceutique avec l'assistance d'experts en nouvelles technologies. Et, a ajouté le directeur des start-ups et des structures de soutien chargé de l'économie du savoir et des entreprises émergentes, au ministère délégué, l'encouragement des titulaires de brevets d'invention et de diplômes de doctorats ayant l'esprit d'entrepreneuriat à créer leurs propres entreprises.

L'activité de la plupart des entreprises émergentes, a relevé Noureddine Ouadah, est concentrée dans le secteur des services électroniques, en particulier dans le domaine de l'enseignement à distance, ainsi que dans les secteurs de la logistique et de l'électronique. «Environ 70 de ces start-ups traitent, côté financement, avec la Fonds pour les start-ups», a relevé le directeur des start-ups et des structures de soutien chargé de l'économie du savoir et des entreprises émergentes, au ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-ups.

R.M.

**REPÈRE**

**Oran**

**Seize pays au Salon africain d'affaires à compter de mercredi**

La ville d'Oran accueillera, à compter de mercredi, la première édition du Salon africain d'affaires, avec la participation de 15 pays, en plus de l'Algérie, a-t-on appris, dimanche, auprès des organisateurs.

Cette manifestation économique, organisée par l'agence «Sada Events» de communication au Centre des conventions d'Oran «Mohamed Benahmed», verra la participation d'hommes d'affaires et de chefs de grandes entreprises économiques des pays participants, ainsi que d'ambassadeurs de ces pays accrédités en Algérie.

Les participants à ce Salon de trois jours, exposeront leurs réalisations et leurs produits dans les différents domaines et spécialités dans les secteurs de la santé, de l'Industrie pharmaceutique, du transport, de la logistique, de l'environnement, des énergies renouvelables, les start-ups, ainsi que de l'agriculture, des industries alimentaires, de la construction et des travaux publics, de l'hydraulique, des équipements, de l'industrie du cuir, du textile et autres.

Le programme de ce Salon comprend aussi un forum d'hommes d'affaires et de représentants d'instances des pays participants afin d'échanger les visions et les propositions concernant le développement du continent africain, selon les organisateurs, soulignant que cette édition est organisée dans des conditions «géostratégiques décisives concernant l'avenir du continent africain dont les peuples et les gouvernements aspirent à réaliser une coopération et un partenariat économique juste avec ses opérateurs des différents continents du monde».

Aux côtés de l'Algérie, plusieurs pays participeront à ce Salon africain, notamment la Libye, la Mauritanie, l'Egypte, le Niger, le Mali, le Sénégal, le Nigeria, le Burkina Faso, l'Ethiopie, la Côte d'Ivoire, le Kenya, l'Angola, la Guinée, la Tanzanie et le Cameroun.

numériques. D'autant que, a-t-il observé, les exportations numériques algériennes à l'étranger sont en hausse.

**Rabah Mokhtari**

Voir sur Internet [www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

## Emploi et investissement

# Les jeunes se tournent plus vers le commerce, la réparation automobile et les transports

**Le commerce, la réparation automobile et les transports sont les activités les plus pratiquées par les opérateurs économiques inscrits en tant que personnes physiques dotées par l'ONS d'un numéro d'identification statistiques (NIS), d'après une source citée par l'agence officielle.**

Le nombre d'opérateurs économiques physiques s'est établi à 2.359.278 opérateurs à la fin 2019, composés de plus de 2.114.425 d'hommes, soit près de 88,41% du nombre global et de 244.853 femmes (11,59%), selon les dernières données statistiques de l'Office national des statistiques (ONS). Le nombre de personnes physiques (entreprises) a connu une augmentation des indentifications de 181.409 entreprises durant 2019 et par rapport à 2018, en hausse de 8,33%. Quant au nombre des entreprises radiées du répertoire des agents économiques et sociaux, il s'élève à 54.246 entreprises, en baisse de 640, soit 1,17% par rapport à 2018, précisent les données de l'ONS. Les activités répertoriées sont au nombre d'une vingtaine: agriculture et pêche, industries extractives, industrie manufacturière, production et distribution d'électricité, de gaz et d'air conditionné, production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets, construc-



■ Par tranche d'âge, il est constaté que ce sont les personnes âgées entre 40-49 ans et plus qui forment le plus grand nombre de la population des opérateurs économiques physiques. (Photo : D.R)

tion, commerce et réparation automobiles et motocycles, transports et entreposage, hébergement et restauration, information et communication, activités financières et d'assurance, activité immobilière, activité scientifique et technique, enseignement, santé et action sociale et art-spectacle.

Ainsi, sur le nombre global d'agents économiques physiques (2.359.278), 1.147.717 agents économiques exercent dans les secteurs du commerce et de réparation automobiles et motocycles, soit plus de 48,6% de l'ensemble au niveau national, dont 1.016.818 hommes et 130.899 femmes, détaille l'ONS.

Les autres activités les plus exercées sont celles des transports et entreposage, avec 341.012 opérateurs physiques (14,45% de la totalité), des industries manufacturières, avec 198.158 (8,40%), la construction avec 184.761

(7,83%), hébergement et restauration avec 129.304 (5,48%), suivies par l'activité de services administratifs avec 77.375 (près de 3,3%). Quant aux secteurs d'activités qui attirent le moins d'opérateurs, l'organismes des statistiques relève qu'il s'agit des activités financières et d'assurance, avec 510 entreprises (0,02% de la totalité), de la production et distribution d'électricité et de gaz avec 1.253 (0,05%) et des industries extractives (mines...) avec 1.380 (0,06%). Par région, les données statistiques montrent que la majorité des wilayas dépassant les 30.000 entreprises sont situées dans la région de l'Est, suivis par les wilayas du Centre, Alger en tête, avec plus de 242.000 entreprises et la région Ouest, Oran en tête, (plus de 84.000 entreprises). Les cinq premières wilayas qui concentrent le plus grand nombre d'entreprises sont Alger, Constantine, Tizi-

Ouzou, Tlemcen et Batna. Ainsi, Alger compte 242.055 entreprises (10,26% de la totalité), suivie de Tizi-Ouzou avec 98.924 entreprises (près de 4,2%), Constantine avec 94.208 entreprises (3,99%), Oran avec 84.036 entreprises (3,56%), Tlemcen avec 79.048 entreprises (3,35%) et Batna avec 76.712 entreprises (3,25%). Par tranche d'âge, il est constaté que ce sont les personnes âgées entre 40-49 ans et plus qui forment le plus grand nombre de la population des opérateurs économiques physiques avec 616.530 agents économiques (26,13%). Cette tranche d'âge est suivie par celle des 60 ans et plus avec 610.630 entreprises (25,88%), des 50-59 ans avec 537.933 entreprises (22,80%), des 30-39 ans avec 515.615 entreprises (21,85%) et enfin des moins de 30 ans avec 78.570 entreprises (3,33%).

Djamila Sai

### BRÈVE

#### Coopération Beldjoud effectue une visite officielle au Royaume d'Arabie saoudite

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire Kamal Beldjoud, effectue une visite officielle de trois jours au Royaume d'Arabie saoudite, dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale, a indiqué dimanche, un communiqué du ministère. «M. Kamal Beldjoud, ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, effectue une visite officielle de trois (03) jours au Royaume d'Arabie saoudite, à l'invitation de son homologue saoudien, l'Emir Abdelaziz ben Saoud ben Nayef ben Abdelaziz Al-Saoud. Les moyens de renforcer la coopération bilatérale concernant les questions d'intérêt commun seront abordés lors de cette visite», précise la même source.

«M. Beldjoud visitera, à cette occasion, le Salon mondial de la défense (le Word defense show), organisé dans la capitale saoudienne Riyad», conclut le communiqué.

Agence

## Enseignement supérieur

# Le budget global de fonctionnement atteint le seuil de 400 milliards de dinars

Le budget global de fonctionnement du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a atteint, pour la première fois depuis l'indépendance, le seuil de 400 milliards de dinars, a indiqué le directeur des finances du ministère, Djabrani Abdelhakim.

Ce budget alloué par l'Etat est réparti, a-t-il précisé, entre les charges liées au salaire des personnels et les frais liés fonctionnement des établissements en termes de pédagogie, de recherche, de maintenance et d'entretien.

Notant que le secteur de l'enseignement supérieur nécessite des moyens financiers importantes, M. Abdelhakim a souligné que le budget du secteur représente annuellement 6% à 7% du budget de fonctionnement de l'Etat. Ce qui dénote, selon lui, «de l'importance qui requiert le secteur au niveau des pouvoirs publics».

Lors de son intervention sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, le même responsable a fait savoir qu'«à l'heure actuelle, les budgets des établissements d'enseignement supérieur sont

constitués à 99% de subventions directes de l'Etat et 1% seulement provient de revenus propres des établissements universitaires».

Sur une possibilité d'aller vers l'autofinancement des établissements universitaires celui-ci, a révélé que «le secteur travaille présentement sur la révision des textes juridiques pour permettre de plus en plus le recours à des autofinancements». Il a cité, à titre d'exemple, la création de filiales qui peuvent engager des bénéfices propres en plus des subventions de l'Etat. Cela aidera à renforcer aussi les prestations qu'assurent les établissements sous tutelle qui peuvent prodiguer des prestations en termes d'expertises, d'études, de formation continue ou à la carte à destination d'autres secteurs, a-t-il ajouté dans ce cadre.

Tout cela, dit-il, peut garantir des revenus en plus et encourager d'aller vers l'autofinancement de certains aspects de l'établissement universitaires ou des œuvres universitaires, rappelant par ailleurs, que le ministre n'a pas cessé de mettre l'accent sur la qualité de la formation ainsi

que la qualité de la recherche, des prestations, entre autres, prises en charge.

L'intervenant explique que le programme d'action de la tutelle table à améliorer le ratio des 30% alloués du budget global de son département qui vont aux grosses prestations. «Ces chiffres sont appelés à s'améliorer en deux temps : le chantier de refonte des œuvres universitaires et la refonte de la gestion pour améliorer cette qualité».

«Des pistes sont ouvertes et il y a lieu de dire qu'en outre de la quasi gratuité du repas (1.20 DA) et l'hébergement (400 DA/an), on va d'une bourse sociale, (variant de 4.000 à 7.500 DA/trimestre, ndlr), à une bourse d'excellence», a-t-il promis.

Au final, le directeur des finances au ministère de l'Enseignement Supérieur a souligné que «le chantier est ouvert. Il y a un travail qui se fait sur l'équilibre entre l'aide directe et indirecte de l'Etat afin de renforcer l'autonomie de l'étudiant et améliorer la qualité de la formation.

Manel Z.

## PANDÉMIE

**Baisse des cas de contamination et approche du mois sacré**

### Levée des restrictions sanitaires pour la Omra

A quelques semaines du mois sacré, et avec la baisse des contaminations au Covid-19, l'Arabie saoudite a décidé de lever les mesures de restriction sanitaire contre ce virus. Selon l'agence officielle saoudienne d'information, il a été également mis fin à la distanciation dans les mosquées de La Mecque et de Médine et dans toutes les autres mosquées et lieux de prière tout en maintenant l'obligation du port des masques. Des images ont été partagées en masse sur les réseaux sociaux, montrant des agents des Lieux Saints de La Mecque en train de retirer les autocollants d'espacement. Il a été, également, révélé par le ministère saoudien de Haj et de la Omra que, dès à présent, les enfants sont autorisés à entrer dans les Lieux Saints du pays. Il est d'ailleurs possible depuis quelques jours de prendre rendez-vous grâce à l'application "Tawakkalna" et de réserver les heures afin d'effectuer les rituels de la Omra. D'autre part, il a été mis fin aux mesures de distanciation dans tous les lieux (fermés ou ouverts) les activités et les cérémonies, l'obligation du port des masques a été, notamment, levée dans les espaces ouverts et maintenue dans les espaces fermés. En plus, l'Arabie saoudite a décidé de retirer l'obligation de présenter un test PCR négatif en arrivant sur son territoire. Il a été également décidé «d'annuler l'application de la quarantaine institutionnelle et de la quarantaine à domicile dans le but de lutter contre la pandémie pour les personnes venant au Royaume». Depuis le début de la propagation du virus Covid-19, l'Arabie saoudite a officiellement enregistré plus de 746.000 cas, dont plus de 9.005 décès. Cependant, ce vendredi 5 mars 2022, le Royaume saoudien a relevé n'avoir comptabilisé que 363 cas de cas de contamination, alors que le pays avait traversé une augmentation de nombre d'infections en janvier avec le variant Omicron. Cependant, malgré ce retour à la normale, les Algériens ne pourront sûrement pas en profiter pour accomplir leur Omra cette année. En effet, selon les déclarations du ministre des Affaires Religieuses et des Waqfs, Youcef Belmehti, «la pandémie actuelle ne permet pas une prise de décision mais la question sera étudiée dès que la situation sera stabilisée».

Djamila Sai

## La sous-secrétaire d'Etat américaine dès mercredi à Alger

# Guerre en Ukraine, l'Algérie à l'épreuve de sa neutralité !

**L'Algérie ne veut surtout pas s'en mêler, et elle l'a clairement démontré. Lors du vote massif organisé par l'Organisation des Nations unies (ONU), mercredi dernier, pour exiger de la Russie l'arrêt de la guerre en Ukraine, l'Algérie a préféré s'abstenir, ce qui a surpris les médias étrangers qui se sont interrogés sur les raisons de cette abstention marquée, allant même jusqu'à creuser dans l'historique des relations algéro-russes durant les années 90 dans le but de trouver une explication à cette «neutralité».**

Selon les conclusions faites par certains médias, l'Algérie et plusieurs autres pays arabes et africains ne souhaitent pas «perturber ou mettre à mal leur relation avec la Russie et ne souhaitent pas aussi se fâcher avec les Occidentaux». Ils choisissent leurs intérêts, ce qui est légitime dans ce contexte de crise économique sévère.

En effet, l'Algérie n'est pas le seul pays africain à s'abstenir de voter pour la résolution de l'ONU et à choisir le non-alignement dans le conflit ukrainien qui s'installe dans la durée. Sur les 35 pays qui se sont abstenus, figurent 22 pays africains qui ont préféré rester à l'écart, s'abstenant de tout commentaire sur cette guerre. L'abstention de ces pays est considérée, toutefois, comme une réponse implicite à l'Occident et à ses alliés qui tentent de faire pression sur eux pour les inciter à se positionner officiellement contre le conflit russo-ukrainien qui commence à prendre, depuis quelques jours des proportions dangereuses, notamment, sur le plan économique. L'Algérie veut



■ L'Algérie veut préserver sa souveraineté, sa population ainsi que ses intérêts sans perdre aucune partie. (Photo : DR)

préserver sa souveraineté, sa population ainsi que ses intérêts sans perdre aucune partie.

Pour préserver sa posture neutre, l'Algérie refuse toute violation de cette neutralité. Les autorités algériennes ont protesté, la semaine dernière, contre un communiqué publié par l'ambassade de l'Ukraine à Alger sur sa page Facebook, dans lequel la représentation diplomatique «invitait des étrangers à aller combattre l'agresseur (Russie)».

Le communiqué a été retiré rapidement du réseau social, sur ordre des autorités algériennes. Cet appel «à recruter des volontaires étrangers pour aller combattre contre la Russie», est qualifié d'illégal par les autorités sénégalaises qui ont, également, demandé à la représentation diplomatique ukrainienne dans leur pays de retirer la publication. Une décision conforme au droit de neutralité.

«Le droit de la neutralité a été codifié en 1907 dans les Conventions de La Haye de 1907», selon le site des Nations unies. La position de l'Algérie de se tenir à l'écart de ce conflit semble déranger pour de multiples raisons. C'est le seul pays nord-africain à s'abstenir de voter la résolution de l'ONU, faisant ainsi l'except-

tion. La Tunisie, la Libye et l'Egypte ont voté pour cette résolution, tandis que le Maroc n'a même pas participé au vote.

Une exception que des pays européens et leurs alliés veulent changer pour pousser l'Algérie à se ranger de leur côté. C'est dans ce contexte et objectif que Wendy Sherman, la sous-secrétaire d'Etat américaine, entame une tournée de plusieurs jours dans plusieurs pays, parmi lesquels l'Algérie et le Maroc pour discuter de la situation en Ukraine dans l'espoir d'obtenir le ralliement de ces pays à la position occidentale. Ainsi isoler plus que jamais la Russie des pays du monde, notamment, africains avec lesquels Moscou a tissé, ces dernières années, des liens plutôt solides. Le principal fournisseur de plusieurs pays africains de matières premières.

La sous-secrétaire d'Etat américain s'est déjà entretenue, longuement, avec le Président turque, Recep Tayyip Erdogan qui ne cesse depuis le début du conflit d'appeler à arrêter la guerre et opter pour la voie diplomatique.

Même position adoptée par l'Egypte. Ces deux pays ont voté pour la résolution de l'ONU.

Dans deux jours, la secrétaire adjointe Sherman devrait arriver à

Alger, pour une visite de deux jours, du 9 au 10 mars en cours. «Elle rencontrera le Président Abdelmadjid Tebboune pour discuter de questions bilatérales et régionales», selon le communiqué de l'ambassade des Etats-Unis à Alger. La question ukrainienne sera aussi au menu des discussions.

Mme Sherman a déclaré, au lendemain du lancement de l'offensive russe en Ukraine, que «les Etats-Unis souhaitent apporter un soutien à l'Ukraine de toutes les manières possibles compte tenu des circonstances. Nous voulons faire savoir au peuple ukrainien que nous sommes solidaires avec lui». Les Etats-Unis et l'Europe visent à étendre la liste de leurs alliés pour renforcer leur Alliance, tant exigeante pour isoler la Russie, notamment, économiquement pour ne plus trouver d'acheteur de ses produits.

Une mesure à double. La motivation de la mobilisation de Washington pour aider l'Ukraine réside peut-être dans sa peur de voir la Russie recourir au nucléaire.

Cette semaine les Etats-Unis ont annoncé être proches d'un accord avec l'Iran. Mais la Russie est toujours en jeu.

Samira Takharboucht

## Selon le directeur de la Communication du ministère des AE

# 1.400 Algériens ont fuit l'Ukraine vers les pays voisins

Invité hier par la Chaîne de télévision généralisée privée *Echourouk News*, le directeur de la communication au ministère des Affaires étrangères, en l'occurrence Abdelhamid Abdaoui, a déclaré que 1.400 Algériens fuient la guerre en Ukraine, ils ont réussi de traverser les frontières de l'Ukraine vers les pays voisins. Le représentant du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Abdaoui a précisé également, qu'environ 76 Algériens ont été évacués d'Ukraine, la plupart étant des étudiants.

Ces derniers ont fuit vers la Roumanie suite au déclenchement de l'opération militaire russe ; ils ont été rapatriés récemment par un avion de la compagnie aérienne nationale d'Air Algérie, dans le cadre d'un programme de rapatriement des réfugiés Algériens de la guerre en Ukraine. Sur ce registre, Abdaoui a également confirmé que de nouveaux vols d'évacuation des réfugiés Algériens seront programmés en fonction de la demande des ressortissants algériens, soulignant que leur protection est une priorité pour les hautes autorités du pays. Par ailleurs, et concernant le rapatriement de la dépouille du jeune étudiant, Mohamed Talbi, âgé de 24 ans, tué par

balle en Ukraine, le directeur de la communication au ministère des Affaires étrangères a déclaré que la situation sécuritaire empêchait le retour du corps du jeune Algérien d'Ukraine.

L'hôte de la Chaîne de télévision privée *Echourouk News* a précisé, également, qu'aucun nouveau décès n'a été enregistré dans la communauté algérienne en Ukraine. Le représentant a réfuté toutes rumeurs parlant de la mort d'autres Algériens en Ukraine, seul le ministère des Affaires étrangères est en mesure de confirmer ou pas la mort d'Algériens à l'étranger.

D'autre part, le directeur au ministère des Affaires étrangères a souligné que la politique de l'Etat algérien consiste à s'abstenir de s'ingérer ou de participer à tout conflit. Rappelons-le, des centaines de ressortissants algériens établis en Ukraine, ont fuit la guerre dès le premier jour de son éclatement. Ces derniers se sont réfugiés dans d'autres pays limitrophes de l'Ukraine. Il s'agit de la Pologne, Bulgarie, Roumanie, Slovaquie et Moldavie. La majorité écrasante des ressortissants algériens ont fuit en Pologne, où des centaines ont choisi de rester et d'attendre

l'issue de la guerre en Ukraine, afin d'y retourner. Ils ont tout laissé derrière eux, leurs bagages, leurs études et leur travail. Des victimes collatérales de la guerre en Ukraine. Après dix jours de refuge dans les pays de l'Europe de l'Est, ces Algériens ne savent plus à quel saint se vouer. Ils refusent de retourner en Algérie car, leur avenir dépend de la situation en Ukraine. C'est le cas des jeunes étudiants qui se dénombrent en centaines, ces derniers refusent de retourner au pays de crainte de perdre leurs études.

Certains sont même à la fin de leur cycle pédagogique. Une situation très complexe qui mérite une écoute attentive et une prise en charge digne de ce nom de la part de l'Etat algérien. D'ailleurs, les jeunes étudiants Algériens qui sont actuellement réfugiés dans les pays voisins de l'Ukraine, et qui sont à la recherche d'une solution à leur problème, souhaitent une prise en charge de la part de l'Etat pour résoudre leur problème. En attendant, beaucoup parmi ces jeunes étudiants Algériens sont livrés à eux-mêmes, ils errent dans les villes de l'Europe de l'Est à la recherche d'un dénouement à leur situation.

Sofiane Abi

### DIPLOMATIE

#### Relations bilatérales et coopération

#### Lamamra en visite au Royaume hachémite de Jordanie

Le ministre des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a effectué, dimanche, une visite de travail au Royaume hachémite de Jordanie «dans le cadre des efforts visant à consolider les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays et renforcer la cadence de concertation bilatérale autour des questions régionales et internationales d'intérêt commun», indique un communiqué du ministère.

«En sa qualité d'Envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a effectué une visite de travail au Royaume hachémite jordanien frère dans le cadre des efforts visant à consolider les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays et promouvoir le rythme de concertation autour des questions régionales et internationales d'intérêt commun». A cette occasion, «M. Lamamra a été reçu à Basman Palace par le souverain jordanien, Abdallah II Ibn Al-Hussein à qui il a remis un message du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et lui transmis ses salutations fraternelles et ses vœux les meilleurs à l'occasion du centenaire du Royaume hachémite jordanien frère».

Le souverain jordanien Abdallah II a chargé, à son tour, M. Lamamra de transmettre ses sincères salutations et vœux de santé à son frère le Président Abdelmadjid Tebboune et au peuple algérien, davantage de progrès et de prospérité», précise le communiqué. «La rencontre a constitué une opportunité pour passer en revue les relations fraternelles séculaires entre les deux pays et peuples frères et les perspectives de les renforcer, et échanger les vues sur les développements de la situation sur la scène internationale et ses répercussions éventuelles sur la région arabe, et ce, dans la perspective du Sommet arabe qu'abritera l'Algérie l'année en cours», ajoute la même source. Le ministre a eu également des entretiens avec son homologue jordanien, Ayman Hussein Abdallah Al-Safadi, portant sur «les moyens susceptibles de conférer une grande impulsion aux relations de coopération entre les deux pays à la lumière des prochaines échéances bilatérales notamment la 9<sup>e</sup> session de la Commission mixte de coopération économique».

Les deux ministres ont convenu de «l'importance de mener une évaluation globale de l'ensemble des conventions bilatérales et étudier la possibilité de renforcer et d'adapter le cadre juridique afin d'encourager les échanges commerciaux et les investissements entre les deux pays». Sur le plan international et régional, les deux parties ont mis l'accent sur la nécessité «de renforcer la cadence de concertation et de coordination politique entre les diplomates des deux pays, et convenu de la nécessité d'un texte juridique à ce sujet qui sera signé prochainement», conclut la même source.

R.N.

**INFO EXPRESS**

Religion

**Clarence Seedorf, la star du football néerlandais, s'est converti à l'islam**



C'est à Dubaï, dans l'oasis dorée du Golfe persique où ses projets d'investissements s'annoncent florissants, aux côtés de Sophia, sa compagne et muse de confession musulmane, grâce à laquelle il a découvert le sens profond de l'islam et cheminé sereinement vers Allah, que Clarence Seedorf a franchi le pas de la conversion. Les médias locaux s'en sont aussitôt fait l'écho.

A 45 ans, le joueur de légende du football néerlandais, considéré comme l'un des meilleurs milieux de terrain de sa génération, qui peut se targuer d'être le seul joueur à avoir remporté quatre fois la Ligue des champions avec trois clubs différents, a annoncé la grande nouvelle, ce vendredi 4 mars, sur Instagram. Envahi par un sentiment de plénitude, celui que les supporters du Milan AC, admiratifs devant sa maîtrise du jeu, surnommèrent « il professore », a répondu à son inclination du cœur. Clarence Seedorf fait avec bonheur son « entrée dans la famille musulmane », ainsi qu'il le souligne dans son message adressé à ses frères et sœurs en Dieu. « Merci pour tous les gentils messages envoyés pour célébrer mon entrée dans la famille musulmane. Je suis très heureux et ravi de rejoindre tous les frères et sœurs du monde entier, en particulier mon adorable Sophia qui m'a appris plus en profondeur le sens de l'islam. Je n'ai pas changé de nom et je continuerai à porter le nom que m'ont donné mes parents, Clarence Seedorf! J'envoie tout mon amour à tout le monde », a-t-il écrit. ■

**Oran**

## 50 exposants à la 1<sup>ère</sup> édition du Salon Mediterranean Digital Action



**Pas moins de 50 exposants prennent part à la 1<sup>ère</sup> édition du «Salon Mediterranean Digital Action» (DIGIMACT), ouvert samedi dernier au Centre des conventions d'Oran (CCO), a-t-on appris auprès des organisateurs.**

Cette première édition se tient sous format «hybride», présentiel et virtuel, du 5 au 7 mars 2022 au Centre de conventions d'Oran et en ligne du 5 mars au 5 avril prochain, a-t-il fait savoir le commissaire du salon, Omar Bedkane en marge de l'ouverture.

Ce salon réunit plus d'une cinquantaine d'exposants activant dans le numérique et les nouvelles technologies : Data Center, plateformes de Cloud, intégrateurs d'infrastructure et de solutions informatiques, intelligence artificielle (IA) et internet des objets (IOT), fournisseurs d'accès internet, opérateurs de téléphonie, banques et assurances (monétique), agences digitales, startups, développeurs d'applications mobiles, clubs scientifiques, indique-t-on dans la présentation de l'événement. En plus du format

présentiel, les organisateurs du Digimact ont mis en place une plateforme virtuelle accessible via le site «www.digimact.com» pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer. «En effet, le salon virtuel Digimact, est un e-événement qui offre une véritable expérience digitale immersive aux participants pendant plusieurs jours sans contraintes de temps et d'espace», a-t-on souligné. Placé sous le thème «Le digital au service du Marketing territorial et urbain à l'ère des Jeux méditerranéens d'Oran», le salon Digimact prévoit un riche programme de conférences et panels, ainsi que d'ateliers et workshops, animés par des experts algériens et internationaux, pour partager leurs expériences et pratiques et échanger sur les processus de la transformation digitale.

**Zemmour accusé de vol**

## L'affaire qui fait tache

Après avoir troqué, en un claquement de doigts, dans une République qui ne dit mot et consent, son costume de polémiste fielleux contre celui de candidat de l'extrême droite à la présidentielle, le triste sire Zemmour, ce pourfendeur de l'islam et tenant de la théorie raciste du « grand remplacement », en revêtirait-il un autre à ses heures perdues, notamment, quand il s'aventure dehors, au cœur des beaux quartiers de Paris, pour y faire quelques emplettes.

Si l'on en croit l'article paru dans Le Canard enchaîné, ce ne serait plus un habit de lumière qu'arbo-

rerait ce dangereux semeur de troubles, mais celui de voleur ou de resquilleur en col blanc, comme ce fut le cas le 27 février dernier, dans le prestigieux magasin de la Rive gauche : Le Bon Marché. Voici les faits, dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils ne sont guère reluisants pour celui qui vient d'obtenir les 500 parrainages indispensables pour poluer un peu plus la présidentielle : « Dimanche 27 février, Zemmour a été épinglé pour avoir quitté le grand magasin parisien Le Bon Marché sans régler ses achats. Au moment de compter les caisses automatiques après la fermeture,

la somme de 38,80 euros est apparue manquante. Le chef de la sécurité a alors remarqué sur les vidéos des caméras de surveillance que c'est Éric Zemmour lui-même qui a quitté l'établissement sans payer. Dès le lendemain, après un mail adressé à son parti, un proche du polémiste est rapidement revenu payer cette note, plaidant «la bonne foi, la distraction, les hautes préoccupations d'un candidat à l'Élysée». De son côté, le principal intéressé assure qu'il n'y a «aucun incident. C'est sans intérêt». «J'ai simplement oublié de payer. Je suis parti comme ça». ■

**Guerre en Ukraine**

## L'ambassade d'Algérie à Kiev suspend temporairement ses activités

L'ambassade d'Algérie à Kiev a annoncé, ce samedi, dans un communiqué publié sur son site officiel, la suspension temporaire de tous ses services et activités depuis avant-hier, 5 mars 2022. La représentation diplomatique algérienne à Kiev a expliqué que la raison de la suspension était

due aux conditions de sécurité en Ukraine, selon le même communiqué. L'ambassade a appelé tous les citoyens à prendre conscience avec elle et avec les ambassades d'Algérie en Pologne, en Hongrie et en Roumanie, a indiqué la même source. Pour rappel, soixante-seize (76)

ressortissants algériens sont arrivés jeudi soir à Alger en provenance de Bucarest, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune portant rapatriement de tous les ressortissants algériens désirant rentrer au pays en raison du conflit en Ukraine. ■

**INFO EXPRESS**

Blida

**Sortie de la première promotion d'étudiants ayant obtenu une «idjaza» dans les dix lectures du Coran**

Une cérémonie de sortie de la première promotion d'étudiants ayant obtenu une «idjaza» dans les dix lectures du saint Coran, première du genre à l'échelle nationale, a été organisée samedi dernier à Blida, en présence du Secrétaire général du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Redouane Maache.

Baptisée du nom du Cheikh Abdelkader Zouaoui, cette promotion diplômée de la commission de lecture, créée le 21 novembre 2015, à Blida, se compose de 17 récitateurs du Coran, représentés en majorité par des médecins et étudiants universitaires, ayant reçu leur Idjaza lors d'une cérémonie abritée par la salle de conférences «Abderrahmane Djilali» de la mosquée Al Kaouthar. Selon les explications du directeur local des Affaires religieuses et des Wakfs, Kamel Belassel, la commission de lecture, l'un des quatre conseils relevant de l'institution de la mosquée, englobant, entre autres, un conseil scientifique, est chargée d'enseigner, aux jeunes, la récitation et la mémorisation du saint Coran, tout en œuvrant à l'amélioration de la Tilawa (ou récitation du Coran) dans les règles de lecture du Coran. Estimant que cette cérémonie est un reflet de l'attention conféré au Coran, le même responsable a souligné que cette action d'inscrit au titre des efforts du ministère visant à renforcer les liens avec Oulemas et cheikhs, à l'instar d'Abderrahmane Yelloul et Cheikh Abdallah Ettenssi, a-t-il indiqué. Il a cité au titre de ces efforts, «la Bibliothèque électronique algérienne» ouverte durant la pandémie du Coronavirus, avec un encadrement assuré par plus de 120 maîtres Madjaz en lecture du Coran, et comptant des milliers d'étudiants appartenant à plus de 55 pays. ■

Evacuation de Marioupol

## L'armée russe a repris «l'offensive»

**L'armée russe a repris «l'offensive» après le report de l'évacuation de civils de deux villes assiégées dans le sud-est de l'Ukraine, a déclaré samedi le porte-parole du ministère russe de la Défense, Igor Konachenkov.**

«En raison de la réticence de la partie ukrainienne à influencer les nationalistes ou à prolonger le cessez-le-feu, les opérations offensives ont repris depuis 18h, heure de Moscou», soit 15h GMT, a-t-il déclaré dans un message vidéo. La Russie a annoncé plus tôt samedi un cessez-le-feu et l'ouver-

ture de couloirs humanitaires pour évacuer les civils du port stratégique de Marioupol et de la ville de Volnovakha voisine. «Pas un seul civil n'a pu quitter Marioupol et Volnovakha le long des couloirs de sécurité annoncés. La population de ces villes est détenue par des formations nationalistes



■ Les villes de Marioupol et Volnovakha assiégées par l'armée russe..

comme boucliers humains», a ajouté le porte-parole du ministère de la

Défense. Il a également déclaré que des «bataillons nationalistes» avaient uti-

lisé le cessez-le-feu pour «se regrouper et renforcer leurs positions».

### Poutine dit ne pas prévoir de décréter la loi martiale en Russie

La Russie ne prévoit pas d'introduire la loi martiale, a indiqué samedi le président Vladimir Poutine, en réponse à d'insistantes rumeurs en ce sens à cause du conflit en Ukraine. «La loi martiale est mise en œuvre (...) en cas d'agression notamment dans les régions où des combats ont lieu. Nous

n'avons pas une telle situation, et j'espère qu'elle n'interviendra pas», a-t-il dit, interrogé par des employés de la compagnie aérienne russe Aeroflot. Selon lui, a-t-il poursuivi en réponse à une question d'une de ses interlocutrices, seuls des soldats et officiers professionnels participent aux opérations

militaires russes en Ukraine et le Kremlin ne prévoit pas d'y déployer des appelés du contingent ou des réservistes. De nombreuses rumeurs ont fait craindre à des Russes une mobilisation et l'introduction de la loi martiale. «Il y a des tentatives de déstabiliser la société», a commenté

M. Poutine, attablé à une grande table en compagnie de femmes travaillant pour Aeroflot, en amont de la Journée de la femme le 8 mars, fériée en Russie. Aeroflot est très durement touché par les sanctions occidentales imposées depuis que la Russie a fait entrer ses troupes en Ukraine le 24 février.

Poutine

### Une zone d'exclusion aérienne en Ukraine ferait des pays impliqués des co-belligérants

Le Président russe Vladimir Poutine a souligné samedi que la Russie considérerait comme cobelligérant tout pays tentant d'imposer une zone d'exclusion aérienne au-dessus de l'Ukraine, une revendication de Kiev que l'Otan a rejetée. «Nous entendons qu'il serait nécessaire de mettre en place une

zone d'exclusion aérienne au-dessus du territoire ukrainien. Mais il est impossible de faire cela depuis le territoire ukrainien, c'est seulement possible de le faire depuis le territoire de pays voisins», a déclaré M. Poutine. Mais toute mesure en ce sens serait considérée par Moscou «comme une participa-

tion au conflit armé de tout pays» dont le territoire serait utilisé pour «créer une menace envers nos militaires», a-t-il ajouté. Le Président ukrainien Volodymyr Zelensky a vivement critiqué vendredi le refus de l'Otan de mettre en place une zone d'exclusion aérienne en Ukraine pour neutraliser les ca-

pacités largement supérieures de la Russie dans les airs. Les pays occidentaux refusent d'accéder à cette requête, complexe à mettre en œuvre, au motif que cela entraînerait un risque important de conflit direct avec la Russie, dont des militaires interviennent en Ukraine depuis le 24 février.

Sahara occidental

### Des membres du Congrès américain appellent Biden à ne conclure aucun accord sur l'armement avec le Maroc

Des membres du Congrès américain ont appelé le Président Joe Biden à ne conclure aucun accord sur l'armement avec le Maroc sur fond de craintes quant à l'utilisation de ces armes contre le peuple sahraoui, et souhaité que le «rôle crucial» que jouent les Etats-Unis dans le conflit au Sahara occidental puisse permettre aux Sahraouis d'exercer leur droit inaliénable à l'autodétermination. Dans une lettre adressée récemment au Président Biden, onze membres du Congrès américain se disent «préoccupés» par la politique des Etats-Unis au Sahara occidental, et par les accords sur la vente d'armes au Royaume du Maroc, conclus entre Washington et Rabat. Les signataires rappellent, dans leur missive, que l'ancienne administration américaine avait déjà informé en décembre 2020 le Congrès américain de la vente d'armes américaines pour un montant d'un milliard de dollars au Maroc dont quatre drones MQ-9B Skyguardian et des munitions JDAM. Et la signature de cet accord est prévue sous l'actuelle administration.

A cet effet, ils appellent l'administration Biden à «ne conclure aucun accord avec le Maroc sur des armes lourdes ou offensives» et précisent que «ces ventes sont inappropriées en raison de l'absence de garanties marocaines que ces armes ne soient pas utilisées contre le peuple sahraoui et faute de progrès quant à l'organisation d'un référendum politique et la conclusion d'un accord de paix définitif au Sahara occidental». De plus, les membres du Congrès américain «expriment leur préoccupation quant à l'utilisation de ces armes» qui, selon eux, pourraient «consolider l'occupation illégale du territoire sahraoui par le Royaume du Maroc». Par ailleurs, ils se disent également «inquiets» de la politique des Etats-Unis au Sahara occidental et de la décision de l'ancienne administration (de Donald Trump) de reconnaître, en décembre 2020, la prétendue souveraineté du Royaume du Maroc sur le Sahara occidental, «alors que depuis des décennies, les précédentes administrations américaines, républicaines et dé-

mocrates ont refusé de reconnaître la souveraineté présumée du Maroc sur le territoire occupé», rappellent-ils encore dans leur lettre. Et de poursuivre: «En raison de ce changement de politique, les Etats-Unis sont désormais le seul pays au monde à reconnaître officiellement les revendications du Maroc qui sont contraires au droit international et au droit à l'autodétermination». Les signataires expriment, en outre, leur souhait que «le rôle crucial» que jouent les Etats-Unis dans le conflit sahraoui, vieux de 47 ans, «puisse permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit légitime et inaliénable à l'autodétermination». Dans ce contexte, ils rappellent notamment des décisions «claires» de la Cour de justice internationale (CJI) et de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui soutiennent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et stipulent que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le territoire occupé. Ils se disent, par ailleurs, «satisfaits» de la désignation, il y a quelques

mois, de Staffan de Mistura, en tant qu'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental et déplorent toutefois, l'«absence d'un engagement clair» des Etats-Unis auprès des Nations unies «quant au soutien de Washington à un règlement pacifique et durable entre le Maroc et les représentants du gouvernement sahraoui». Enfin, ils demandent au Président Biden «un briefing pour les membres du Congrès américain, signataires de la lettre, sur la question de l'armement et la révision par l'administration américaine de sa politique vis-à-vis du Sahara occidental et du Maroc et les conséquences à court et long termes, de la reconnaissance par les Etats-Unis des revendications illégales du Maroc sur le Sahara occidental, sur les perspectives de paix dans la région». Une copie de la lettre, signée par les onze membres du Congrès américain, a été envoyée au secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, et au chef de la Commission des relations extérieures au Congrès.

Mali

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a condamné «fermement» l'attaque terroriste menée, vendredi, contre un camp des Forces armées maliennes (FAMA) de Mondoro (centre), dans laquelle 27 soldats maliens ont été tués et 33 autres blessés.

Birmanie

Les autorités militaires birmanes ont annoncé samedi avoir déchu de leur nationalité plusieurs membres du «gouvernement d'unité nationale» formé par d'anciens élus politiques du parti de l'ex-dirigeante Aung San Suu Kyi.

Tanzanie

La Présidente tanzanienne Samia Suluhu Hassan a rencontré le chef du principal parti d'opposition quelques heures après sa libération de prison vendredi, les deux promettant d'apaiser les divisions du pays, selon un communiqué de la présidence.

Pakistan

L'attentat-suicide commis dans une mosquée à Peshawar, dans le nord-ouest du Pakistan et revendiqué par l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech), s'élève à 62 morts, a annoncé samedi la police.

Iran

L'Iran condamne l'attaque de vendredi contre une mosquée de la ville de Peshawar, dans le nord-ouest du Pakistan, qui a fait des dizaines de morts, a annoncé sur son site Internet le ministère iranien des Affaires étrangères.

# littérature

A chacun son écriture

## Reflet du style et de l'état d'esprit de celui qui écrit

Les traits de caractère d'une même personne sont d'analyse approfondie des plus grands psychologues de l'individualité. En effet, aussi étonnants que cela puisse paraître, l'écriture de chacun est à l'image de son état d'âme. Les graphologues le savent et peuvent vous en dire beaucoup sur les traits de caractère de chacun ; parce qu'ils sont psychologues spécialisés dans le domaine de l'écriture, chaque lettre doit être examinée avec minutie parce qu'elle porteuse d'informations sur l'état psychologique de celui qui l'a écrit. Le graphologue est particulièrement habile en matière d'individualités. Les hommes et les femmes éprouvent leur besoin d'écrire pour dire leur joie, leur tristesse, leurs douleurs, exprimer clairement leur colère d'avoir été trompé ou leur satisfaction de voir son message suivi de réponse favorable. Lorsqu'on les analyse objectivement, on se rend compte qu'ils les écrivent non pas par plaisir, mais par souci d'en finir avec une affaire sérieuse, ou de s'expliquer sur un litige, demander de l'aide à un ami ou à un proche en essayant de bien argumenter de manière à le convaincre, essayer d'expliquer à quelqu'un qu'il a tort et qu'il est vain de lui prouver le contraire, téléphoner à un ancien collègue pour lui demander des de n'avoir pas répondu à son invitation. Dans tous messages possibles et imaginables, on remarque une différence de style dû beaucoup plus à une question de niveau qu'au choix des tournures et des mots. Si le message est oral, des détails importants peuvent échapper, mais s'il s'agit d'un message écrit, le décrypteur a devant lui tous les éléments nécessaires pour une analyse sérieuse d'ordre grammatical, lexical et sémantique. On n'a pas droit à l'erreur dans toute production écrite. D'une manière générale, toute production écrite est intéressante à lire pour sa signature personnalisée, les informations sur l'auteur et les conditions dans lesquelles le texte a été composé.

### Toute production écrite doit être à l'image de son producteur

Elle porte des particularités qui intéressent l'analyste du point de vue psychologique. L'auteur pouvant être un déprimé ou un névrosé, sinon une personne comblée ou frustré. On le voit à la lecture de son chef d'œuvre qui moyennant des occurrences significatives ou des récurrences voulues qui indiquent une obsession, un manque douloureux, une satisfaction dans un domaine de prédilection. On a lu chez un poète, une série de textes esthétiques, une série de mots qui entrent dans un domaine spécifique, la souffrance physique ou morale. L'auteur a cette obsession au point d'en être malade. Il en est tellement obsédé qu'il est incapable d'écrire par exemple sur les plaisirs de la vie. On a relevé plusieurs centaines de mots : noms, verbes, qualificatifs entrant dans le même thème. La vie est multiforme, chacun la vit en fonction de ses moyens, de sa situation matérielle, sociale, psychologique. Il y a des écrivains qui expriment leur joie, leurs peines, leur désarroi, leur souffrances intérieures par le biais d'un personnage qu'ils mettent en scène. Au fil des pages, on peut relever les thèmes dominants lorsque le style est clair et l'écriture linéaire ; ces thèmes apparaissent nettement par une bonne compréhension. Quant aux personnages, ils sont peints de manière différen-



**Cela est d'autant plus vrai que l'ensemble des mécanismes psychiques et physiques d'une même personne sont des indicateurs de son identité.**

ciée exactement comme dans une œuvre picturale où l'artiste choisit les couleurs pour être distingués physiquement et moralement. Par l'écriture, on procède autrement, les choix pour la peinture en disent long pour quelqu'un qui sait interpréter. Une nouvelle, une chronique peuvent faire l'objet d'interprétations différentes.

### L'écriture manuscrite est beaucoup complexe pour l'analyse

Comme les empreintes digitales, il y a autant de formes d'écritures que d'individus sur terre, on a coutume de dire que celui-là écrit comme celui-ci, mais ce ne sont que des ressemblances ; car quand on les examine de près, on se rend compte qu'il y a des différences dans la formation de certaines lettres, chacun a son écriture. Ceci est dû au caractère de chacun. Lorsqu'on lit l'écriture de quelqu'un, on lit surtout, si son écriture est lisible, sur son état psychologique. S'il est de caractère nerveux, il a des manières spécifiques de former les lettres, le « s » ou le « r », le « l » ont des formes spécifiques, des traits sont brutalement faits de traits vers le haut ou vers le bas ; ce qui traduit des caractères impulsifs, voire des caractères de type « sanguin », sujet à des colères faciles. Les caractères de type lymphatiques apparaissent aussi par des formes apaisées dans les lettres qui se traduisent par une écriture régulière, facile à lire, les lettres sont dans une verticalité parfaite. Mais il arrive que les lettres soient en oblique, quelquefois difficiles à déchiffrer, elles apparaissent en des formes qui s'entrecroisent, au point de devenir de devenir illisibles. Tel est l'un des inconvénients majeurs de l'écriture manuelle. Mais peu importe, car de

tout il y a eu des écritures lisibles ou illisibles, c'est dans la nature des individus, certains ont amélioré leur façon d'écrire, d'autres sont restés incorrigibles et ça leur a joué de vilains tours, surtout aux examens où on a coutume de juger sur l'écriture. Les graphologues ont remarqué que pour un individu, l'écriture change, selon les moments du jour, et nous-mêmes nous avons pu le constater. Selon qu'on écrit le matin ou le soir, l'écriture change. Le matin, on est en bonne forme physique, on fait l'effort de bien soigner son écriture ; le soir, avec la fatigue, c'est le relâchement, l'écriture tire vers le bas. Ceux qui ont eu à examiner les manuscrits écrits à la main des écrivains étonnent pour leur clarté. La clarté de l'écriture est une preuve que la personne est en bon équilibre mental, qu'il a la main sûre.

La question que l'on se pose, aujourd'hui est de savoir si la graphologie est une science ou un art. Beaucoup de scientifiques lui dénie la qualité de scientifique et sur la base de preuves indéniables. Mais elles restent quand même une science pour le travail qu'elle est capable de réaliser : reconnaître l'individu qui a signé un document, à partir de quelques égratignures portées au stylo. Dans les grandes enquêtes scientifiques, on ne peut pas se passer des services du graphologue, s'il y'a des documents spécifiques à examiner à la loupe ou des signatures particulièrement difficiles à faire parler.

### Il est bon que chacun garde son habitude d'écrire

C'est un outil de communication encore indispensable et qu'il faut savoir actualiser en essayant de l'améliorer pour le rendre

performant. De nos jours, on admire les rares personnes qui ont su garder l'art de bien écrire et c'en est un véritablement. Beaucoup de ceux qui écrivent ne savent pas écrire, et combien il est désagréable de lire des feuilles très mal écrites, imaginez un livre indéchiffrable à lire pour faire un compte rendu, c'est un vrai supplice. Les médecins, en général, ont une écriture illisible ; il faut faire de gros efforts pour lire leur rapport. L'écriture d'une femme est facilement reconnaissable. Et ce qu'il y'a d'étonnant, c'est qu'une femme reconnaît l'écriture d'une autre femme. Elles soupçonnent les maris lorsque ceux-ci sont porteurs de documents écrits par d'autres femmes. Immédiatement les interrogatoires d'usage commencent. Pourtant l'art des belles lettres à l'encre de Chine existe toujours dans le cadre de la calligraphie, en arabe, pour la décoration. Que chacun garde quelques pages de son écriture pour la postérité. Les écrits réalisés à la main par des écrivains célèbres sont soigneusement conservés par les personnes qui en connaissent la valeur, comme pièces de musée.

Du temps où il n'y avait pas de machines à écrire, ni d'imprimerie, on payait des hommes ou des femmes d'écriture, appelés à l'époque des copistes, pour écrire mot à mot, des œuvres entières et en plusieurs exemplaires. Pauvres copistes qui ont passé leur vie à copier, jour et nuit, des livres et peut de très gros livres d'auteurs. C'est un honneur pour eux que d'avoir sauvé un patrimoine d'une valeur inestimable.

Le copiste était payé pour faire le travail de reproduction des œuvres dont certaines étaient immenses, mais moyennant une belle écriture. N'était pas copiste qui voulait et sa qualité première était de bien former les lettres et surtout de ne pas faire de fautes en écrivant. C'était une lourde responsabilité que d'être chargé de recopier une œuvre d'un auteur célèbre. La reproduction devait être parfaite en tout point de vue.

## INFO EXPRESS

### Relizane Le wali inspecte les projets en cours de réalisation

Le wali, Moulati Atâa Allah, poursuit ses visites de travail et d'inspection au niveau des communes de la wilaya, afin de s'enquérir de près des conditions du déroulement des projets qui sont en cours de réalisation, tout en inspectant les conditions liées au cadre de vie des citoyens. Le premier chef de l'exécutif, accompagné d'une délégation composée de cadres issus des collectivités locales, a procédé à l'inspection des réseaux d'alimentation des foyers des habitants de Oued Rhiou et Djediouia en gaz naturel. A l'occasion de sa visite d'inspection et de sa présence en personne, plusieurs habitants ont saisi cette occasion, ils se sont rapprochés du wali pour lui présenter leurs désarrois à cause du manque de gaz naturel dans leurs foyers, tout en lui rappelant les promesses non-honorées par quelques responsables concernés et qui ont tardé à voir le jour. Sur place, le wali a promis une issue rapide à leurs doléances. Au cours de cette sortie, le wali a inspecté également le projet de réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau à Oued Rhiou, qui vont alimenter aussi le centre de ladite commune et autres cités ainsi que le projet de réhabilitation de la cité LSP et LPA. En matière d'infrastructures sportives, le wali a inauguré le stade de proximité à Djediouia. « Garantir l'eau et l'électricité à la population locale est une priorité absolue inscrite dans le programme d'action du Gouvernement, soutenu par les instances gouvernementales », a rappelé le wali, qui a promis, en outre, de ne négliger aucun effort pour que ce dossier soit pris en charge dans les plus brefs délais. Un plan d'urgence a été conçu pour prendre en charge les doléances des citoyens afin d'améliorer leurs conditions de vie.

N.Malik

### Aïn M'lila Le dérapage d'un bus fait 3 blessés

Selon le communiqué de la direction de la Protection civile de la wilaya, un accident de la circulation s'est produit ce samedi 5/3/2022, à 03h00, sur le tronçon RN-03 reliant Aïn M'lila à Constantine, plus précisément au niveau de la ville de Aïn M'lila, et cela, suite au dérapage et renversement d'un bus de voyageurs assurant la liaison Ouargla-El Taref. L'accident a causé des blessures assez sérieuses à 3 personnes, deux (2) de sexe masculin A.H, 22 ans, Y.CH, 22 ans, et A.L, 22 ans, qui furent évacués par les éléments de la Protection civile de l'unité secondaire de Aïn M'lila avec ceux de Ouled Gacem et Aïn Kercha vers l'EPH de Aïn M'lila pour recevoir les soins nécessaires. Cet accident est dû sans doute à l'excès de vitesse et au non-respect du code de la route. Une enquête a été ouverte en ce sens par les services compétents pour déterminer avec exactitude les circonstances de cet accident.

A.Remache

## Sidi Bel-Abbès

# La direction de l'agriculture et l'ONTA pénalisent un fellah depuis plus de 34 ans

**Un fellah, Toumi Sohbi, résidant à la commune de Boukhanefis, distante de 16 km du chef-lieu de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a bénéficié d'une parcelle de terre agricole dans le cadre de l'EAI, d'une superficie de 1,5 hectare, à proximité de l'Oued Mekera, 6 Rue Bouchentouf Belhadj, depuis 1987.**

Il avait encore 28 ans lorsqu'il a bénéficié d'une parcelle de terre agricole, lui qui est né en 1959. Aujourd'hui, il dépasse 62 ans. Ce qui donne 34 ans de souffrance, de lutte contre l'injustice et les supplices que cela induit, pour juste lui attribuer un passage qui existait avant quand la terre était la propriété du domaine agricole et qui lui permet de faire entrer des tracteurs ou tout autre engin pour labourer la terre, faire vivre sa famille et contribuer à la production de fruits et légumes et se rendre actif à la relance économique du pays.



Depuis, le ministère, en passant par la direction de l'agriculture, l'Office national des terres agricoles (ONTA), la direction du cadastre, jusqu'aux autorités locales (wali, chef de daïra de Sidi Ali Ben Youb, président de l'APC), ses requêtes ont franchi toutes les considérations, tout entendement. Des centaines de lettres sans qu'aucune suite lui ont été réservées. Un véritable handicap à toute forme de développement. Une bureaucratie chronique ancrée, qui va à l'encontre

de la volonté du gouvernement qui incite et insiste sur la disposition d'être à l'écoute du citoyen afin de régler ses problèmes. Les instructions arrivent du ministère de l'Agriculture, mais les enquêtes de la direction de l'agriculture et celles de l'ONTA sont toujours mystérieusement faussées et détournées, pénalisant de la sorte un fellah depuis une durée de plus de 34 longues années. « Je suis un fellah. Ces deux entités sont censées protéger les biens du ministère dont ils dépendent »,

s'exclame le fellah étonné. L'accès qu'il utilise depuis tout ce long temps pour exploiter sa terre est très dangereux. Il contient une pente très raide, que les propriétaires de tracteurs craignent fortement, surtout en période de pluie où le sol devient glissant. Certains tracteurs ont failli se renverser. Pour les rares fois où le fellah arrive quand même à dissuader un propriétaire de tracteur à venir lui labourer la terre, ça se fait contre le double de ce que payent les autres.

## Boukhanefis

# Un voleur de câbles électriques mort électrocuté

Un jeune a été électrocuté mortellement à la commune de Boukhanefis, distante de 16 km de la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Le défunt a reçu une charge électrique d'environ 30 volts, a-t-on appris auprès des témoins présents lors de ce malheureux incident. Selon ces derniers, le malheureux jeune a escaladé le poteau d'alimentation urbain pour couper des câbles, fabriqués en cuivre, avant de les emporter pour qu'ensuite les vendre. Selon les mêmes sources, le défunt a utilisé une cisaille pour couper les câbles en cuivre. Une pratique à haut risque.

Le jeune voleur a subi un choc électrique, une grosse charge, l'éjectant du poteau au sol, une chute mortelle, le corps sans vie et complètement calciné. Les gendarmes et les sapeurs pompiers l'ont reconnu grâce à la pièce d'identité trouvée sur la scène où s'est déroulé l'horrible incident. Le fait de trouver la pièce d'identité de la victime, cela a facilité la tâche aux gendarmes qui, autrement, auraient eu recours à d'autres techniques scientifiques pour identifier le corps, le test ADN. La dépouille a été transportée à la morgue de l'hôpital Hassani Aek de Sidi Bel Abbès pour un complément d'enquête.

### La parcelle, l'unique moyen de survie

Sachant que cette parcelle est son seul moyen de vivre avec sa famille, le fellah n'a jamais cessé de lutter et d'y croire malgré tout. Ce mois de janvier 2021, le ministère de l'Agriculture a instruit les services de l'ONTA de Sidi Bel Abbès, à la suite d'une énième requête, à enquêter et établir un rapport détaillé sur son problème. Et comme à chaque fois, l'enquête démarre mystérieusement de chez le chargé de l'urbanisme au niveau de la mairie. « Que vient faire la mairie dans des biens agricoles ? », s'exclame-t-il. Possible, parce que l'accès est mitoyen à une autre propriété de l'agriculture, annexe à celle du fellah, qui fut détournée par la loi 15/08 au profit d'un « usager », et que l'agent de la mairie veut par tous les moyens cacher aux enquêteurs, pour des raisons, que seule une enquête sérieuse et digne de ce nom peut déterminer. D'ailleurs, comment la parcelle a été régularisée par l'application de la loi 15/08 sans l'aval des services agricoles ? L'étrange, c'est que ni la direction de l'agriculture ni l'ONTA ne défendent les biens du ministère dont-ils dépendent. Par défaut criard de plans dans ces services, l'agent chargé de l'urba-

nisme au niveau de l'APC arrive à leur dicter ce qu'il veut et oriente ainsi leurs enquêtes à son profit et pour ses intérêts personnels surnois. Selon des indiscretions, le rapport d'enquête de l'ONTA à son ministère comporte de véritables mensonges.

### De quoi a-t-on peur à l'APC ? Le fellah harcelé et intimidé !

Ses bougeoites ont dérangés le chargé de l'urbanisme au niveau de l'APC, de crainte de faire surgir le problème de la propriété agricole régularisée illicitement par la loi 15/08. Dans une tentative d'intimidation, une procédure judiciaire fut entamée à son encontre devant la justice pour usage personnel de la rentrée, sauf que la justice ne se prononce jamais sans pièce affirmant toutes les suspensions. De plus, et aux fins de bien rendre justice à qui de droit, le tribunal de Ben Badis et celui administratif de Sidi Bel Abbès dans une autre affaire, ont instruit de faire sortir l'expert géomètre pour délimiter les propriétés. En fin de compte, une décision de justice fut prononcée au profit du fellah le disculpant totalement, lui rendant l'entière priorité à usage personnel, comme c'était le cas d'ailleurs pour le domaine agricole avant lui.

### Un problème qui, au fond, n'existe pas

Même pour un novice, étranger aux services de l'agriculture, n'aurait enregistré tout ce temps pour résoudre un problème, qui, au fond, n'existe pas. La terre était la propriété du domaine agricole Rafih Miloud, où le fellah travaillait. Initialement, elle avait bien une entrée pour être exploitée par le domaine, soudainement, elle devient inexistante et source de conflit entre voisins ? Pour rappel, l'absence de plans au cadastre, à la direction de l'agriculture et à l'ONTA est souvent source de conflit « gratuit » entre usagers devant les tribunaux. Il suffit de consulter ce type d'affaire au niveau des tribunaux ou auprès des services du contentieux au niveau de ces directions. Le constat est alarmant. La seule réponse à cette question est largement suffisante afin d'éviter de dépêcher à l'avenir des enquêteurs pour établir de faux rapports, qui ne font qu'aggraver la situation, plus qu'elle n'est aggravée, et pénaliser le fellah, sa famille et l'économie du pays. Avez-vous vu ou entendu messieurs dans votre vie ou au cinéma ou dans les rêves les plus fous, un problème administratif qui dure plus 34 ans ? Sans commentaires !

Djillali Toumi



Relations internationales

## La France perd-elle pied ?

**Comme l'affirme le philosophe français Michel Onfray à propos de son pays, «notre civilisation s'effondre, une autre est en train de s'annoncer», le déclassé international de la France signifierai-t-il pour elle la fin de l'histoire ? Et ce déclin commence-t-il lorsque ce pays perd pied par rapport au bouleversement de l'échiquier politique mondial ? Ne reste-t-il alors qu'une seule issue qui souvent rend aveugle et qui consiste à convoquer et à glorifier la mémoire par le fameux récit du souvenir qui, pour l'occasion et à propos de l'Algérie, mêle comme s'ils étaient tous sur un même pied d'égalité harkis, rapatriés et militants indépendantistes algériens ?**



Le processus déjà rodé se met ainsi vite en place et tout le monde y va de sa petite musique sans que personne ne soit épargné ni oublié. Immigration algérienne en oubliant qu'elle n'est que le résultat d'une colonisation qui a appauvri et affamé le peuple algérien, médecins algériens souvent sous-payés mais qui ont été combien utiles lorsqu'il a fallu faire face à des besoins urgents et vitaux, généraux algériens nés pour beaucoup d'entre eux après l'indépendance oubliant plutôt de convoquer l'histoire coloniale française avec ses maréchaux génocidaires et ses généraux tortionnaires et bien d'autres encore sont ainsi invités omettant ainsi de discuter plutôt de cette débâcle annoncée dont parle Michel Onfray. Même les sportifs ne sont pas oubliés comme ces propos nauséabonds fusant dans une enceinte sportive contre l'un de nos meilleurs footballeurs qui aurai du choisir de clore son itinéraire sportif sous d'autres cieux plus cléments. Et puis et à ce propos, quand est-ce que nos sportifs notamment ceux qui ne connaissent pas la langue française apprendront à exiger un interprète et à continuer de s'exprimer dans les langues qu'ils maîtrisent, les leurs, cette belle langue Arabe qui n'a pas son pareil ou le Tamazight, langue témoin de la nation algérienne millénaire ? Et se déploie ensuite et dans le même contexte tout un programme que l'on continue de déclamer depuis longtemps notamment sur les plateaux de télévision comme cette production audiovisuelle suspecte commandée et commanditée par l'état profond, ces témoignages d'acteurs devenus soudain bavards, cette promesse récurrente d'une prochaine politique étrangère plutôt musclée, le tout relayé par des journalistes, des consultants et des médias, télévisions, hebdomadaires et quotidiens, appartenant ou proches «d'anciens baroudeurs de l'Algérie française» qui ont fait «leurs classes» dans les djebels algériens. Tout est ainsi déployé pour réduire cet entêtement al-

gérien à vouloir s'émanciper définitivement de toute forme de tutelle qui a souvent réussi à construire tant d'obstacles à l'émergence de l'Algérie indépendante. Beaucoup, il est vrai, n'aiment l'Algérie que saignante et livrée pieds et poings liés à l'appétit d'un capitalisme post colonial prédateur qui la considère plus qu'une chasse gardée, une proie disponible et surtout bon marché. Que penser enfin de toute cette haine contenue à l'égard de l'Algérie, libérée durant une pré campagne présidentielle dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle n'a pas été et ne sera sans doute pas un long fleuve tranquille mais bien un déluge de haine à l'égard d'un pays qui n'aspire légitimement qu'à n'être et à rester souverain dans ses décisions, libre dans le choix de ses alliés et désirant forger seul son avenir. Oui, beaucoup de choses se produiront encore et la relation algéro-française ne sera probablement jamais sans ambiguïté même si les affinités personnelles et l'amitié pourront parfois sauver ce qui peut l'être encore sans pour autant pouvoir résister longtemps à une réalité nauséabonde qui se renouvelle sans cesse. C'est que l'Algérie se réveille et étonne. Elle gagne en influence et en puissance, ne comptant que sur ses propres forces et son intelligence aidée en cela par des puissances alliées qui étaient déjà là lorsqu'un jour un groupe de patriotes algériens décida de s'émanciper, par les armes et la mobilisation d'un peuple soumis aux pires sévices et à la privation, d'un colonialisme qui sans aucune permission s'était invité à notre table et nous en avait exclue. Et si Eric Zemmour, ce français de contrefaçon qui insulte sans arrêt l'Algérie et qui ne peut plus invoquer l'amazighité de son patronyme et Marine Le Pen, cette française de souche, défendent avec hargne et conviction une certaine idée de la France historique, beaucoup d'Algériens défendent eux aussi et avec acharnement une certaine idée de l'Algérie millénaire indépendante. C'est que pendant de nombreuses dé-

cennies ce pays continent a navigué de Charybde en Scylla, livré aux appétits féroces de puissances compradores impitoyables et insatiables avec l'onction et la bénédiction d'algériens qui ont voulu confisquer l'Algérie à ses propres enfants en dilapidant sa richesse nationale, semant le désespoir et pire la désespérance parmi un peuple dont la caractéristique a toujours été le courage dans l'épreuve et la résistance face au renoncement et à l'abdication.

Un mouvement révolutionnaire, massif et pacifique réussit à surgir de manière fulgurante au moment où personne ne le voyait venir et à stopper l'innombrable, cette manœuvre entretenue par des puissances étrangères qui devait impérativement réduire l'état-nation en miettes pour hypothéquer non seulement son avenir mais pire son existence. L'Algérie devait ainsi rejoindre cette longue liste de pays disloqués, sans états, livrés aux plus forts, aux milices et aux mafias.

Cette résistance populaire farouche face à un anéantissement programmé explique en partie le tir groupé médiatique actuel mais pas seulement contre une Algérie résistante, brave, maîtresse de son avenir et qui désormais se met en place face à une actualité internationale qui révèle chaque jour la réalité de nouveaux rapports de force en émergence, bâtis sur une hégémonie récusée et un monde multipolaire. Inéluçablement, le leadership mondial se reconstruit. Et pendant que la Russie et la Chine avancent à pas de charge vers une nouvelle architecture des relations internationales qui pourrait profiter à l'humanité toute entière, d'autres espèrent encore punir et pouvoir sanctionner comme si de rien n'était. Mais qui peut vraiment aujourd'hui faire vraiment face quoiqu'il en coûte et pouvoir assumer ces retours de flammes en face desquels rien ne résiste ?

Ainsi, dans un contexte international bouleversé et porteur de nombreuses menaces mais inducteur aussi peut-être de grands espoirs, l'Algérie doit

continuer de monter en puissance en s'appuyant sur deux béquilles qui seules pourront porter cette marche vers l'avenir, une économie florissante qui assure le bien-être de tous et une armée puissante qui soit parmi les meilleures au monde et qui soit au service de la sécurité d'un pays-continent. C'est l'impératif indispensable sans lequel il est difficile de survivre dans un monde qui ne fait plus de place aux faibles ! Et cela ne dispense bien entendu pas ni de la volonté politique de l'émergence de l'état de droit ni du respect scrupuleux des libertés individuelles.

Enfin et au bout du compte, peu importe que l'Algérie comme une bouée de sauvetage soit toujours invitée dans l'actualité d'une France qui perd pied. Cela soulage peut-être et fais oublier les sous-marins australiens, la médiation dans le prétendu conflit russo-ukrainien ou encore l'inéluçable sortie du Mali. Et notre propos, pour conclure, n'est aucunement dicté par une quelconque pulsion dangereuse qui relèverait de la haine ou pire de la psychiatrie comme le sont certaines diatribes entendus en France à propos de l'Algérie et n'enlève rien au mérite de ces français qui ont soutenu avec cœur la cause indépendantiste algérienne et auxquels nous continuerons toujours d'exprimer notre reconnaissance. Il n'exclue pas non plus de dire que s'il y a à l'avenir en France un homme ou surtout une femme d'état crédible dirigeant ce pays et qui soit animé d'une volonté sincère de tourner définitivement la page d'un paternalisme obsolète, d'un orgueil déplacé et d'une haine entêtée, sans solder pour autant la page sanglante et criminelle de la colonisation dont il faudra bien écrire et reconnaître aussi le véritable récit, une relation apaisée, équitable et portée par le respect mutuel pourrait s'écrire, dictée elle aussi par une nouvelle réalité géopolitique internationale et de nouveaux rapports de force dont il faudra bien un jour prendre acte.

Par Salim Metref

## JOURNÉE DE LA FEMME

### MANIFESTATIONS CULTURELLES DANS TOUTE L'ALGÉRIE

Diverses manifestations culturelles et artistiques sont programmées à travers le pays par les établissements sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts ainsi que les directions locales en charge de la culture à l'occasion du 8 mars. L'Office Riad El-Feth (Oref) a programmé du 7 au 10 mars des expositions mettant en valeur le livre, le bijou et l'habit traditionnels, en plus d'une rencontre poétique. L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) se joint à ces activités en organisant une exposition de la plasticienne Nedjouda Saraâ, une soirée artistique animée par Mounia Chettal ainsi que des projections de films réalisés par des femmes. De son côté, le Centre des arts et des expositions de Tlemcen propose jusqu'au 17 mars un programme alliant expositions d'arts, un concours dédié à l'art culinaire moderne en plus des ateliers de dessin destinés aux enfants. Le Palais de la culture Moufidi -Zakaria, quant à lui, prévoit une exposition collective intitulée «Expressions artistiques féminines» qui réunit les œuvres de cinq plasticiennes. Elaboré par la Direction de l'organisation de la diffusion du produit culturel et artistique, relevant du ministère de la Culture et des Arts, le programme d'activités, qui se poursuit jusqu'à la fin mars, inclut notamment des rencontres littéraires et poétiques, expositions de produits d'artisanat, défilés de mode, galas artistiques et des spectacles de théâtre.

R.C.

### CITÉ DE LA MUSIQUE DE MARSEILLE CÉLÉBRATION DE «LA SEMAINE DU RAÏ»

Concerts, projections et conférences sont au programme de «La semaine du Raï», un événement qui propose d'explorer les origines de cette musique née dans l'ouest algérien, accueilli et organisé par La cité de la musique à Marseille du 5 au 12 mars, annoncent les organisateurs. Avec un répertoire enraciné dans le patrimoine poétique oranais des années 1930, le chanteur Mehdi Laifaoui ouvre ce programme samedi soir avec son «Tarab Project», influencé par les musiques actuelles et musiques du monde tout en revisitant des succès du raï des années 1970 et 1980. Le projet «Benzine, Raï machine», revisitant de la poésie, des compositions et des chansons des précurseurs de ce style dans un univers de musique électronique est également au programme de cette semaine. «La semaine du Raï» prévoit un hommage particulier à l'auteur, compositeur et interprète algérien Ahmed Zergui (1948-1983) par une résidence de création rassemblant des musiciens du célèbre groupe algérien «Orchestre national de Barbès» dont le bassiste Youcef Boukella.

R.C.

## Patrimoine/Médéa

# Quatre monuments historiques proposés pour classement

→ **Quatre monuments historiques, situés dans la ville de Médéa, datant de la période romaine et ottomane, ont été proposés à la commission nationale des biens culturels pour classement au patrimoine national, a-t-on appris auprès de la direction locale de la culture.**

Cette démarche permettra au secteur de culture de «disposer d'un cadre juridique susceptible d'aider à préserver, d'une part, le patrimoine historique local et sa valorisation, d'autre part», a indiqué à l'APS, le chef du service de protection du patrimoine, Ahmed Merbouche. La demande de classement au patrimoine national concerne, selon ce responsable, l'aqueduc de Médéa, les minarets des Djamaa «Lahmar» et «El-Atik», et «Haouch el-Bey», parmi les derniers vestiges de l'époque romaine et ottomane qui ont échappé à l'usure du temps et les mains indécrites de l'homme.

L'aqueduc de Médéa est un ouvrage hydraulique antique, qui servait autrefois à acheminer les eaux vers la garnison militaire, érigée lors de l'édification de la ville de «Iambdia», à



partir du IIe siècle avant Jésus-Christ. L'ouvrage, plus ou moins bien conservé, en dépit de l'absence d'entretien, est menacé par le développement urbain non contrôlé, a indiqué Merbouche, d'où l'initiative prise par la direction de la culture en vue de sa protection. Érigé vers la fin du 16e siècle, le minaret de Djamaa «Lahmar», est le dernier élément architectural de ce lieu de culte musulman bâti par les ottomans, transformé, durant la période coloniale, en église et subit, par la suite, des dégradations, au point qu'il ne subsiste, aujourd'hui, que ce minaret, sauvé «in extrémis» grâce à une opération de restauration, en-

treprise en 2007. Le troisième monument proposé est le minaret de Djamaa «El-Atik» ou «Hanafite», lieu de culte fréquenté par les adeptes du rite hanafite qui étaient installés, au cours de la période ottomane, dans la ville de Médéa.

La mosquée fut construite par le Bey Mourad, en 1583, et, malgré, la bonne conservation de l'édifice, sa survie est menacée par l'expansion urbanistique anarchique qui s'est opérée à proximité.

Autre vestige inscrit sur la liste des monuments à classer et à préserver des mains prédatrices de l'homme, «Haouch el Bey», deuxième résidence du Bey «Mustapha Boumezrag»,

dernier beylik de Titteri, durant la période de 1819-1830.

Cette résidence d'été, occupée par plusieurs Beys qui se sont succédés à Médéa, entre la fin du 18e siècle jusqu'au début de la conquête coloniale, fut laissée à l'abandon et squattée, pendant plusieurs décades par des indus occupants.

Le site a été récupéré récemment par la direction de la culture et des opérations d'entretien ont été menées sur place pour éviter sa dégradation totale, en attendant l'inscription d'une opération de restauration des lieux, a confié Ahmed Merbouche.

R.C.

## Grand Prix El-Hachemi Guerouabi

# Présentation des dernières prestations en lice

La scène de la 7e édition du Grand Prix El-Hachemi Guerouabi a accueilli, vendredi soir à l'Auditorium du Palais de la Culture, Moufidi-Zakaria, les voix en compétition des derniers candidats en lice, qui ont gratifié le public d'un florilège de chansons du riche répertoire d'El Hadj El Hachemi Guerouabi.

Six chanteurs en herbe, soutenus par l'orchestre dirigé par Smail Ferkioui, ont livré, après la diffusion d'un court documentaire évoquant le grand cheikh du chaâbi, et au même titre qu'autant d'interprètes la veille, les dernières prestations en compétition de ce grand prix, à travers la reprise, durant 15 mn chacun, d'autres pièces encore, du riche répertoire d'El Hadj El Hachemi Guerouabi (1938-2006).

Ould Rabah Mohamed Seddik de Tiaret, premier à soumettre son rendu à l'appréciation du jury, a choisi de se mesurer aux pièces «Hakmet» et «Djib liya rassek wadji en'guesrou», suivi de l'unique candidate de ce concours, accueillie avec des salves d'applaudissements et des youyous nourris, Ghofrane

Bouache (15 ans) qui a entonné avec une voix suave, trois courtes pièces dans le mode Djarka, «Rachiq el ked» (inqileb), «Ach ma iberred nirani» et «Wahd el ghoziel». Le jeune Nacer Amrani de Miliana a, quant à lui, choisi les partitions et les textes d'«El Herrez» et de «Men hou li blak a lalla», alors que Rabah Isbaten de Bejaia, connu sous le nom d'artiste de «Nous» a opté pour les pièces, «El qelb bat sali» et «Kane mâkoum djet», pour que Salim Sidi Dris d'Alger et Mehdi Fefoul de Blida concluent avec les pièces, «Abou el ôyoum», «Ach ma iberred nirani» et deux compositions personnelles, «Men hob del w'tan hobbi El Djazaïr» et «âal El Djazaïr, sendjak irefref», respectivement. Le jury, composé par le chanteur, Cheikh Hamid El Aidaoui, l'expert spécialisé dans le melhoun Said Raab, et le lauréat du Prix el-Hachemi-Guerouabi de l'année 2014 Sid Ahmed Derradji, a rappelé les critères d'appréciation des candidats qui évalueront, la maîtrise de la voix et de l'instrument, la diction, la maîtrise du texte, la cohérence dans l'enchaînement des thèmes (istikhbar, qcid et

final), la maîtrise du rythme et la tenue sur scène.

Invités par les organisateurs de la 7e édition de ce grand prix, 15 jeunes instrumentistes, de l'association des Beaux-Arts d'Alger, présidée par Mustapha Belkahla, ont, auparavant, ouvert la soirée dans une ambiance de grands soirs.

Les jeunes virtuoses (entre 12 et 18 ans) en classe moyenne de musique andalouse, dirigés par Abdelmadjid Boumaza, ont présenté «Noubet Rasd», déclinée dans ses différentes cadences et mélodies.

Les musiciens ont embarqué l'assistance dans une belle randonnée onirique, se distinguant par un jeu empreint de technique et de maîtrise, à l'instar des différents istikhbars brillamment rendus par Dalia à la Kouitra, Karim à la mandole ou encore par le plus jeune de tous, Amir (12 ans) au piano.

Des voix suaves et cristallines ont également été mise en valeur, à travers de belles interprétations, à l'image de Sara et Ayoub, dans «Moudh badet» (b'taïhi), Amira et Islem, dans «Mali el ghamem»

(Derdj), Karim et Yasmine, ainsi qu'Elena et Lyliya, dans «El hawa dellel oussoud» (N'çraf 1ère et 2ème parties) et l'ensemble dans, «Ya qalbi khelli el hal», «Niranou qalbi» et «Rimoun rametni» (kh'lass 1 et 2). Une quinzaine de jeunes talents, de différentes villes du pays, ont pris part, du 3 au 5 mars à Alger, à la compétition de la 7e édition du grand prix El-Hachemi Guerouabi, organisée sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec l'Office national des Droits d'auteurs et droits voisins (Onda) et le palais de la Culture Moufidi-Zakaria.

La 7e édition du grand prix El-Hachemi-Guerouabi prendra fin samedi au même endroit, avec une cérémonie de clôture animée par les Cheikhs, Abdelkader Chaou, Hamid El Aidaoui et Mohamed Rebbah.

Les noms des lauréats, ainsi que du prix du jury de cette 7e édition, seront révélés lors de cette cérémonie de clôture, après quelques hommages rendus à de grandes figures de la chanson chaâbi.

R.C.

Ligue 1 (20<sup>e</sup> journée)

## Le MCA s'impose à Tlemcen et s'empare de la 2<sup>e</sup> place

→ Le MC Alger s'est emparé de la deuxième place au classement du championnat national de Ligue 1 à la faveur de sa victoire ramenée de Tlemcen, face au WAT (0-2), à l'occasion de la première partie de la 20<sup>e</sup> journée jouée ce samedi.

Dans ce match des extrêmes, joué entre un locataire du podium et la lanterne rouge, la logique a été respectée. Toutefois, il a fallu plus d'une mi-temps pour voir le Doyen (2<sup>e</sup> - 36 pts) asseoir son statut de favori lors de cette partie. En effet, les Vert et Rouge ont dû attendre la 67<sup>e</sup> minute pour débloquent la situation par l'entremise de l'international ghanéen Ezzo, avant de voir Frioui faire le break sur penalty en fin de match (86).

À l'image du MCA, l'USM Alger avait également l'opportunité de revenir à trois longueurs du CR Belouizdad leader au classement. Cependant, les Rouge et Noir ont laissé passer cette chance après avoir été accrochés par la JS Saoura (0-0).

### L'OM stoppe l'hémorragie, le MCO retombe dans ses travers

Après douze défaites de suite, l'Olympique de Médéa gagne à nou-



■ Frioui a fait le break sur penalty en fin de match (86). (Photo > D. R.)

veau. Les Olympiens ont réussi à mettre fin à leur interminable traversée du désert grâce à une victoire salubre glanée sur la pelouse du MC Oran (0-1).

À la faveur d'un petit but marqué par Gagaâ, sur penalty à la 21<sup>e</sup> minute, l'OM (16<sup>e</sup> - 17 pts) reprend espoir et revient à hauteur du HB Chelghoum Laïd (15<sup>e</sup> - 17 pts) et du NA Hussein Dey (14<sup>e</sup> - 17 pts).

De son côté, le MCO (12<sup>e</sup> - 22 pts) se complique l'existence et laisse filer trois précieux points à domicile.

Toujours dans la lutte pour le maintien, le HB Chelghoum Laïd et le RC Relizane (17<sup>e</sup> - 15 pts) ont déchanté une nouvelle fois sur leurs terres. Le premier a été tenu en échec par le RC Arbaâ (1-1), tandis que le second a

été contraint au partage des gains par l'US Biskra (1-1).

### La suite lundi

Lundi, le CR Belouizdad va essayer de consolider son avance à l'occasion du derby de la capitale devant l'opposer au Paradou AC (14h30), alors que le NC Magra va chercher à profiter de la méforme du CS Constantine (14h30) pour reprendre sa marche en avant et s'éloigner encore plus de la zone rouge.

R. S.

### Résultats partiels :

RCR - USB	1 - 1
HBCL - RCA	1 - 1
MCO - OM	0 - 1
WAT - MCA	0 - 2
USMA - JSS	0 - 0
Mardi 07 mars :	
CRB - PAC	14h30
NCM - CSC	14h30

Classement	Pts	J	Dif
1. CR Belouizdad	39	18	
2. MC Alger	36	19	
3. USM Alger	34	20	
4. JS Saoura	33	18	
5. Paradou AC	33	19	
6. JS Kabylie	32	19	
7. US Biskra	32	19	
8. ES Sétif	31	18	
9. CS Constantine	29	19	
10. RC Arbaâ	25	20	
11. ASO Chlef	24	19	
12. MC Oran	22	20	
13. NC Magra	22	19	
14. NA Hussein Dey	17	19	
15. HB Ch. Laïd	17	19	
16. Olympique M.	17	20	
17. RC Relizane	15	19	
18. WA Tlemcen	10	20	

## Volley-ball

### Le NRBB et l'ASVB maintiennent le cap

→ Les formations du NR Bordj Bou Arréridj et de l'ASV Blida, leaders respectifs du groupe Centre-Est et Centre-Ouest, ont enregistré un nouveau succès en allant gagner hors de leurs bases à l'occasion de la 16<sup>e</sup> journée du Championnat national volley-ball «Nationale Une», jouée vendredi. Les Bordjiens se sont imposés sur le parquet du MB Béjaïa (0-3), tandis que les Blidéens ont gagné sur le même score (0-3) face au NA Hussein Dey. À noter que le match MC Alger - RM Arzew, comptant pour le groupe Centre-Ouest, ne s'est pas déroulé.

### Groupe Centre-Est :

EST - ESS	3 - 0
OMKEM - JSCOA	1 - 3
CSS - NCB	0 - 3
EFAA - JMB	3 - 2
MBB - NRBB	0 - 3

Classement	Pts	J
1. NRBB Arréridj	39	14
2. JSCO Adouane	35	16
3. ES Tadjanet	28	15

4. ES Sétif	25	15
5. NC Béjaïa	22	13
6. OMK El Milia	21	13
7. MB Béjaïa	20	13
8. EF Aïn Azel	12	15
9. CS Sétif	07	15
10. JM Batna	07	15

### Groupe Centre-Ouest :

MRHB - WAT	0 - 3
NAHD - ASVB	0 - 3
MCA - RMA	non joué
RCM - OEK	3 - 2
POC - JSBI	3 - 2

Classement P	J	
1. ASV Blida	41	15
2. WA Tlemcen	39	15
3. PO Chlef	29	17
4. MC Alger	24	15
5. RM Arzew	21	14
6. O El Kseur	20	14
7. RC M'sila	18	14
8. NA Hussein Dey	10	15
9. JSB Ighram	9	14
10. MR Hassi Bounif	5	14

## Grand Prix d'Oran

### Hamza Amari (MCA) remporte la 26<sup>e</sup> édition

→ La 26<sup>e</sup> édition du Grand prix de la ville d'Oran est revenue au jeune Hamza Amari. Le sociétaire du MC Alger a terminé en tête du classement général à l'issue de la 3<sup>e</sup> et dernière étape remportée, ce samedi, par Yacine Hamza (FAC). Après avoir brillé dans l'épreuve du contre-la-montre, jeudi dernier, Amari a réussi à conserver son maillot jaune au terme de cet épilogue du GP d'El Bahia, couru sur une distance de 146 km avec la présence de 100 coureurs sur la ligne de départ.

Engagé dans cette compétition sous les couleurs de la Fédération algé-

rienne de cyclisme (FAC), Yacine Hamza s'est imposé au sprint après avoir bouclé les 146 km en 3:29.30. Le pensionnaire de la formation émiratie du Dubaï-Police a devancé au podium Mohamed Nadjib Assel (FAC) et Mohamed Amine Nehari du club Amel El-Malah d'Aïn Témouchent. De son côté, Amari a terminé à la 4<sup>e</sup> place avec le même chrono du trio de tête. Il convient de rappeler que cette 26<sup>e</sup> édition du Grand prix de la ville d'Oran, 3<sup>e</sup> étape de la Coupe d'Algérie, s'est disputée en deux étapes seulement suite à l'annulation vendredi de la deuxième étape, et ce, en raison des conditions météorologiques défavorables. ■

## EN DEUX MOTS

### Championnat d'Algérie d'ergomètre : le club aviron oranais sacré vainqueur

Le club aviron oranais a été sacré champion d'Algérie 2022 d'Ergomètre (Aviron en salle), clôturé samedi à la salle omnisports «Hamou-Boutléli» d'Oran, après deux jours de compétition. Les rameurs et rameuses juniors et seniors de l'Aviron oranais ont dominé la quasi-totalité des épreuves et raflé la plupart des titres mis en jeu dans toutes les catégories (2 000 et 500 mètres légers et lourds et relais mixte). Le titre des cadets est revenu au club sportif universitaire d'Oran devant l'aviron oranais et le Club de sport nautique d'Alger.

Le niveau technique de la compétition a été jugé «appréciable» par le directeur technique national, Mezghrani Youcef.

Cette compétition de deux jours, organisée par la ligue oranais d'aviron et canoë kayak en collaboration la Fédération algérienne chargée de cette discipline, a vu la participation de 180 rameurs et rameuses, cadets, juniors et seniors de 12 clubs du pays.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef: **Radia Zerrouki** Directeur commercial: **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger: **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

## Basket-ball

### Fin de la première phase, les 12 qualifiés connus

→ La première phase du championnat national de basket-ball, Superdivision, a pris fin ce samedi avec le déroulement de la 10<sup>e</sup> journée. Une dernière sortie dans cette première partie durant laquelle la hiérarchie a été respectée dans les quatre groupes.

Alors qu'ils étaient 20 clubs sur les starting-blocks au coup d'envoi de l'exercice 2021-2022, ils ne sont plus que 12 à en découdre pour le titre de champion d'Algérie. Selon le système de compétition adopté cette saison, les 12 clubs qualifiés pour la seconde phase, en l'occurrence les trois premiers de chaque groupe, vont être scindés en deux poules de six et disputeront les rencontres en

aller-retour également.

Concernant les huit formations restantes, elles vont jouer pour le maintien en Superdivision. Ces dernières en découdront lors de deux phases pour connaître les quatre équipes qui assureront leur maintien et les quatre autres qui rejoindront la Nationale 1 (deuxième palier) la saison prochaine, tandis que deux équipes seulement accéderont en Superdivision.

Les 12 qualifiés pour la 2<sup>e</sup> phase sont : NA Hussein Dey, MC Alger, TRA Draria, WO Boufarik, USM Blida, CSC Gué de Constantine, NB Staouéli, PS El Eulma, AB Skikda, Rouiba CB, CRB Dar Beïda et OMS Miliana.

### RÉSULTATS DE LA 10<sup>e</sup> JOURNÉE :

#### Groupe A 1 :

NAHD - USS	60 - 53
MCA - ESC	155 - 55

Exempt : TRAD

Classement :	Pts	J
1. NA Hussein Dey	14	8
2. MC Alger	14	8
3. TRA Draria	13	8
4. US Sétif	11	8
5. ES Cherchell	07	8

#### Groupe A 2 :

CSCGC - USMB	66 - 67
WOB - ASSO	91 - 46

Exempt : USMA

Classement	Pts	J
1. WO Boufarik	16	8
2. USM Blida	14	8
3. CSC G. Const.	12	8
4. USM Alger	10	8
5. ASS O. Bouaghi	07	8

#### Groupe B 1 :

PSEE - OB	79 - 50
NBS - ABS	68 - 50

Exempt : IRBBA

Classement	Pts	J
1. NB Staouéli	16	8
2. PS El Eulma	13	8
3. AB Skikda	12	8
4. O Batna	11	8
5. IR B. Bou Arréridj	8	8

#### Groupe B 2 :

RCB - OMSM	54 - 71
CRBDB - CSMBBO	76 - 56

Exempt : OSBBA

Classement	Pts	J
1. Rouiba CB	15	8
2. CRB Dar Beïda	13	8
3. OMS Miliana	12	8
4. OS B. B. Arreridj	10	8
5. CSMBB Ouargla	10	8

**en direct**

**Golden Tour de Marseille**

Syoud réalise la meilleure performance mondiale au 200 m 4 nages

**le match à suivre**

**Volley**

Le NRBBBA et l'ASVB maintiennent le cap

**football**

**Ligue 1**

Le MCA s'impose à Tlemcen et s'empare de la 2<sup>e</sup> place

FAF

# Ils sont 26 dans le couloir de départ pour le poste de DTN

→ 13 février 2022, le Directeur technique national, Ameer Chafik, est limogé de son poste. Son adjoint, Abdelkrim Benaouda, le suivra. Immédiatement, la réunion statutaire décide de lancer un appel à candidatures pour la nomination du prochain DTN.

«La date butoir de dépôt est fixée au 28 février 2022», précise la FAF dans son communiqué. Tout va vite.

**Il y a ceux qui partent et ceux qui arrivent**

Sans perdre de temps, la FAF désigne un nouveau DTN pour assurer l'intérim. Toufik Korichi était la personne toute indiquée pour assurer la gestion de cette direction, lui qui était alors Directeur de la formation. A la même vitesse, Abdelkrim Bira est propulsé au poste de Directeur des équipes nationales, puis d'autres décisions d'installations suivirent.

**Ameer Chafik s'explique...**

La réaction de Ameer Chafik, s'est dit «surpris et déçu» par la manière avec laquelle il a été limogé dimanche de cette structure, estimant qu'il partait avec «le sentiment du devoir accompli», rapporte l'APS. «Je suis surpris par cette décision. Je regrette la manière avec laquelle j'ai appris cette nouvelle, via les médias, alors que l'idéal était de s'asseoir autour d'une table avec les responsables. J'ai appris la nouvelle, assis dans mon bureau, alors que je préparais le voyage de l'équipe nationale (dames) en Afrique du Sud (prévu mercredi à bord d'un vol spécial, ndlr) dans le cadre du dernier tour qua-



■ Ameer Chafik a appris son limogement à la TV.

(Photo : D. R.)

lificatif à la CAN-2022. Ce n'est guère le bon timing d'apporter un changement à la veille d'une importante échéance. Cela fait quelques jours déjà que des informations circulaient concernant mon avenir à la DTN, mais je n'avais pas prêté attention à cela, en les considérant comme rumeurs», a affirmé à l'APS, Ameer Chafik.

**L'appel est lancé, qui prendra le poste du DTN ?**

26 candidats dans la course pour le poste. La liste des postulants a été publiée ce vendredi par l'instance fédérale. Comme pressenti, malgré les rumeurs, l'ancien sélectionneur de l'équipe de France, Raymond Domenech, ne figure pas dans celle-ci. Qui sont ces candidats ? Ils viennent de partout, connus, moins connus, très peu connus. Mais une question risque de voler en éclat. Pour-

quoi sont-ils tous là ? Quelles expériences entraînent-ils dans leurs bagages pour être tentés d'occuper ce poste très sensible ? Sauront-ils convaincre ? Mener à terme, non seulement les objectifs, mais également le programme de la FAF ? Ce sont essentiellement des techniciens locaux, dont Meziane Ighil, qui a déjà occupé cette fonction par le passé. Le Franco-Algérien Kamel Djabour, ex-sélectionneur du Congo et récemment revenu au Stade Malien, le Français Sylvain Matrisciano, ex-directeur du centre de formation du RC Lens, et l'Espagnol Rafael Hamidi Cuadros figurent aussi parmi les postulants. Le technicien Raymond Domenech est annoncé. L'information est révélée par *La Gazette du Fennec* qui fait état de contacts entre le président de l'UNECATEF, le syndicat des entraîneurs français, et les Fennecs. «A 70 ans, le technicien est libre depuis un an et son passage express sur le banc du FC Nantes. Mais a-

t-il réellement une chance de rebondir en Algérie ?»

De son côté, *DZFoot* assure que non. En s'appuyant sur des sources proches de l'ancien sélectionneur de l'équipe de France, le média affirme qu'il s'agit de simples bruits de couloir sans approche concrète. Une information qui ne déplairait pas aux supporters algériens, majoritairement opposés à la venue du Français sur les réseaux sociaux. Mais selon RMC, contrairement à ce qui a été écrit en Algérie, l'ancien sélectionneur de l'équipe de France n'a jamais été contacté pour devenir le nouveau Directeur technique du football algérien.

H. Hichem

■ Canal + sport : Tottenham - Everton à 20h55

■ BeIN Sports 2 : Athletic Bilbao - Levante à 2h

**La Der**

**Golden Tour de Marseille : Syoud réalise la meilleure performance mondiale au 200 m 4 nages**

Le nageur algérien Jaouad Syoud (Olympic Nice natation) a remporté la médaille d'or du 200 m quatre nages au Golden Tour de Marseille (France), réalisant la meilleure performance mondiale de la spécialité et valide ainsi son billet pour les Mondiaux-2022 au Japon. Syoud a pris la première place vendredi au Cercle des nageurs de Marseille, avec un chrono de 1:58.51, devant le Suisse Jeremy Desplanches (1:59.16) et le Français Emilien Mattenet (2:03.20).

«Par rapport au chrono que j'ai réalisé, je pense que c'est très encourageant à ce moment de la saison. Je pense que c'est de bon augure pour la suite de la saison. J'espère améliorer mon temps lors des prochaines échéances. J'attends toujours le programme de ma fédération pour se

projeter sur l'avenir», a déclaré Syoud à l'issue de sa victoire. De son côté, le président de la Fédération algérienne de natation (FAN), Mohamed-Hakim Boughadou a publié sur page facebook : «Syoud est une fierté nationale, un espoir pour les générations futures et un modèle à suivre avec son sacrifice, abnégation et persévérance».

Le président de la FAN a tout de même lancé un appel aux responsables en disant : «C'est le moment de se secouer car les projets sont là, mais les moyens ne suivent pas... rendez-vous pour d'autres succès incha'Allah».

Syoud (22 ans) s'entraîne en France où il avait remporté trois médailles lors de la première étape de la Golden Tour à Nice. Le natif de Constantine compte participer à la troisième

étape de la Golden Tour à Limoges. Trois nageurs avaient pris part au rendez-vous de Marseille : Jaouad Syoud (Olympic Nice Natation), Ramzi Chouchar du club d'Antibes et Amel Melih (Auvergne-Rhône-Alpes). La participation des nageurs algériens au Golden Tour de Marseille s'inscrit dans le cadre du programme de compétition tracé par la Direction technique nationale (DTN) au profit des nageurs de l'élite dans l'objectif de préparer dans les meilleures conditions, les Jeux méditerranéens 2022 d'Oran, les Championnats arabes (grand bassin) prévus du 20 au 23 juillet à Oran, les Jeux africains de la Jeunesse (JAJ) en Egypte ainsi que les Jeux islamiques 2022 en Turquie, septembre prochain.